

Olivier Morin MONTGARNY 36290 OBTERRE	Contrat Poulets et Pintades JANVIER à JUIN 2021 (sauf FEVRIER)	AMAP LA FERME DE L'ORGE Service Vie Associative Place René Coty 91170 VIRY-CHATILLON
---	---	---

ENGAGEMENTS DE L'ELEVEUR

L'élevage d'Olivier Morin est installé à OBTERRE (36), dans le Parc naturel de la Brenne. Poulets et pintades sont élevés sur une parcelle de 2 ha entourée de haies. Chaque bâtiment mobile de 45 m² en bois oscille entre plusieurs parcours. La nourriture des volailles est 100 % bio ; l'aliment est préparé à la ferme à partir de céréales produites sur l'exploitation (20 ha) et achetés chez des collègues en bio. CERTIFICAT DE CONFORMITE AU MODE DE PRODUCTION BIOLOGIQUE valide du 25/11/2020 au 31/03/2022.

Les poulets sont abattus et préparés à l'abattoir coopératif de SAINT FLOVIER. Ils sont livrés plumés et vidés, prêts pour la cuisson ou la congélation.

- Je produis selon le cahier des charges de l'agriculture biologique. Je suis transparent sur mes méthodes de travail et sur mes prix
- Je suis garant de la qualité sanitaire de mes produits jusqu'à leur remise en mains propres aux adhérents (chaîne du froid...);
- Ma ferme est ouverte aux adhérents pour une visite, un atelier pédagogique qui peut être organisé avec le coordinateur ;
- Je préviens l'association en cas de problèmes exceptionnels qui affecteraient la livraison ou toute activité : problème climatique grave, maladie, etc.
- En cas de situation exceptionnelle, les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique à cette situation, réunissant les adhérent(e)s et le producteur partenaire ;
- Les poulets seront livrés selon le calendrier prévu au Feu de Camp à partir de 19 h à 20h (sauf indication contraire).

ENGAGEMENTS DE L'ADHERENT

- Je reconnais que les intempéries, les ravageurs et les maladies font partie intégrante de l'agriculture et peuvent nuire à la production et j'accepte d'assumer ces risques ;
- Je paye à l'avance mes volailles par période (cf. calendrier), une régularisation sera effectuée à chaque fin d'année ;
- Je viens récupérer ma livraison à la date prévue, entre 19h00 et 20h00 au lieu habituel de distribution (Feu de Camp,) ;
- Je prends toutes les dispositions nécessaires pour respecter la chaîne du froid entre la livraison et la consommation des produits.

COMMANDES ET PAIEMENT

Le paiement s'effectue au moment de la commande **par 5 chèques MAXIMUM à l'ordre de "Olivier MORIN"**.

Prix du poulet : **10,50 € le kg** (Les poulets font entre 1,8 kg et 2,2 kg)

Prix de la pintade : **12,50 € le kg** (les pintades font environ 1,5 kg).

Afin de simplifier les comptes, le prix de l'avance fixé à la commande sera de 20,00 € le poulet et la pintade.

Au moment de la livraison, les poids et prix du poulet ou de la pintade pris par l'adhérent seront notés en face de son nom.

A la fin de chaque période, une régularisation sera effectuée :

= (nombre de poulets pris X 20,00 €) - (poids total des poulets pris X 10,50 €) et/ou

= (nombre de pintades prises X 20,00 €) - (poids total des pintades prises X 12,50 €)

La différence sera réglée soit par le producteur soit par l'adhérent.

Mois	Nombre de poulets	Montant unitaire de l'avance	Total poulets	Nombre de pintades	Montant unitaire de l'avance	Total pintades	Montant total (Poulets + pintades)	Montant du ou des chèque(s) (5 chèques maxi)
14 janvier 2021		20,00 €	€		20,00 €	€	€	
Pas de livraison en février 2021								
4 mars 2021		20,00 €	€		20,00 €	€	€	
1 ^{er} avril 2021		20,00 €	€		20,00 €	€	€	
6 mai 2021		20,00 €	€		20,00 €	€	€	
3 juin 2021		20,00 €	€		20,00 €	€	€	
TOTAL							€	

Je soussigné(e) membre adhérent(e) de l'association « AMAP La Ferme de l'Orge » à jour de ma cotisation,

Nom/Prénom :

Tel :

Fait à le Signature de l'adhérent Signature du producteur